

COMPTE RENDU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

L'Assemblée générale d'EGALE s'est tenue le jeudi 31 mars 2022, de 17h à 19h, à la fois à la MVAC 15^e et par visioconférence Zoom.

Après une introduction de la présidente, le premier point est abordé.

1. Compte rendu d'activité 2021

La secrétaire générale, Martine Cerf lit le compte rendu d'activité en annexe 1.

Yves Le Bihan se propose pour aider à la tenue du site. Pierre Bleuzen propose que des articles publiés sur le site de « laïcité aujourd'hui » soient repris sur le site d'EGALE.

Après questions et discussion, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Compte rendu financier 2021

Le trésorier, Gérard Meydiot, expose et commente les comptes situés en annexe 2. Ils sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier

Puis il présente le budget prévisionnel pour 2022 (voir annexe 2). Ce budget prévisionnel est accepté à l'unanimité.

3. Laïcité et sport, par Alain Vivien, membre du CA

Alain Vivien présente une note explicite sur les tentatives d'entrisme des différentes sectes dans le monde du sport afin de toucher les jeunes. (Annexe 3). Cet exposé donne lieu à une discussion intéressante et à une suggestion adoptée à l'unanimité, celle de créer un groupe de travail sur le sport afin de documenter la question et de déterminer l'action d'EGALE sur ce thème pour 2024.

S'inscrivent dans ce groupe : Jean-Claude Boual, Florence Faye, Thierry Kopernic, Olivier Lafaye, Françoise Laborde, Yannick Lefranc, Gérard Meydiot, Anne Salzer, Annie Sugier, Alain Vivien.

Devant l'avancée de l'heure et l'obligation de libérer la salle de réunion, l'assemblée générale est clôturée à 18h55.



Annexe 1. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Ce rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Votre association comportait 154 adhérents individuels au 31 décembre 2021 et 1 association membre. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année dernière (157).

La crise sanitaire a continué de peser sur nos activités, la mobilisation de nos adhérents étant plus difficile. Toutes nos activités ont encore eu lieu en visioconférences et nous avons pris la décision de les poursuivre dorénavant de façon mixte, c'est-à-dire en présentiel et par Zoom, afin d'offrir à tous les adhérents, où qu'ils se trouvent géographiquement, la possibilité d'y participer.

Nous pouvons donc, pour la première fois, nous réunir au siège de l'association, à la MVAC du 15e arrondissement de Paris, et accueillir par Zoom les adhérents éloignés.

Nos actions :

1. Le site Web et les réseaux sociaux

Des améliorations techniques sont apportées en continu sur le site pour faciliter sa consultation et la lecture des articles, avec l'aide de notre prestataire. Cependant, nous manquons cruellement de contributeurs et nous n'avons plus de webmaster. Cette fonction est assumée de façon transitoire par la secrétaire générale, mais cela ne doit pas perdurer car c'est au détriment de la bonne marche de l'association.

Nous avons dû minimiser les illustrations utiliser en raison de plusieurs amendes que nous avons dû payer pour des illustrations non libres de droits.

a) Les publications :

Plus de 500 articles sont sur le site, dont 74 publiés en 2021, ce qui en net recul par rapport à l'année dernière (114), en raison du manque de bénévoles pour cela.

Nous rappelons l'existence d'une rubrique « agenda laïque » dans laquelle nous recensons les événements laïques à venir : cafés laïques, entretiens d'EGALE, colloques, manifestations etc. Nous vous invitons à nous communiquer les événements que vous organisez éventuellement afin de les faire figurer dans cet agenda. Pour l'instant, nous n'avons de remontées que de Rennes.

- b) **Nombre d'Utilisateurs** du site en 2021 : 7745 (-35% par rapport à 2020) recensés par Google Analytics. Ce qui est une conséquence de la publication moins importante d'articles.

Nous nous sommes équipés d'une plateforme d'envoi des mails, YMLP, ce qui nous garantit que nos mails parviennent à destination.

Nous avons également poursuivi notre abonnement à Zoom pour disposer d'un outil performant pour les visioconférences.

2. Les actions notables en France

a) Les cafés laïques

Ils ont eu lieu par Zoom et ont repris au Patronage laïque Jules Vallès en octobre. Comme l'année passée, l'animation était répartie sur trois intervenants : Jean-Claude Boual, Martine Cerf, Marc Horwitz.

Les sujets traités : le projet de loi confortant le respect des principes républicains, les États généraux de la laïcité, la campagne sur la laïcité lancée par le ministère de l'Éducation nationale, le droit au blasphème, faut-il en finir avec Noël et les jours fériés religieux ?

b) Les entretiens d'EGALE

Il y en a eu 4 en 2021 :

- mercredi 24 février. Point sur le projet de loi confortant le respect des principes républicains. Animé par Martine Cerf
- mercredi 26 mai : la participation d'EGALE aux États généraux de la laïcité par Martine Cerf
- lundi 20 septembre : le point sur le régime dérogatoire des cultes d'Alsace et de Moselle animé par Michel Seelig
- lundi 22 novembre sur le thème de l'enseignement du fait religieux l'école avec Aline Girard.

c) Rencontres avec les politiques :

- Françoise Laborde et Martine Cerf ont été auditionnées par la commission des lois du Sénat à propos du projet de loi sur le respect des principes républicains et nous avons envoyé une note de synthèse à l'Assemblée nationale. Notre activité a été particulièrement intense moment des discussions sur le projet de loi où nous avons essayé de faire adopter les amendements demandant la neutralité des bénévoles du service public ainsi que ceux demandant l'application de la loi de 1905 dans les territoires qui connaissent encore des exceptions c'est-à-dire l'Alsace et la Moselle, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon. Malgré l'investissement très réel de certains parlementaires dont notre vice-président Stéphane Artano, nous avons échoué cette fois-ci, mais avec la volonté de renouveler cette démarche dès que l'occasion s'en présentera.
- Nous avons également envoyé une contribution sous forme de liste de propositions pour les États généraux de laïcité dont la première a été retenue qui est officialisée le 9 décembre comme journée de la laïcité. Ceci a été entériné par le comité interministériel de la laïcité lors de sa première réunion de juillet 2021.
- Nous avons signé tous les communiqués du Collectif laïque national, consultables sur notre site.

- Nous sommes associés à une lettre ouverte écrite au président du CIO, à la présidente du CNOSF et au président du COJO PARIS 2024 pour leur demander qu'ils prennent leurs responsabilités face au régime de terreur instaurée pour les sportifs contre les sportives afghanes.
- Enfin votre secrétaire générale a été nommée à l'observatoire parisien de la laïcité qui conseille la municipalité sur les questions de laïcité, ce qui est une reconnaissance de notre travail.

d) **Divers :**

Nous avons participé au forum des associations de Blagnac (31) et de Paris 15^e.

3. Les actions notables en Europe

Les actions en Europe sont toujours suivies par le groupe Europe d'ÉGALE qui se réunit une fois par mois. Toutes les réunions ont eu lieu en visioconférence.

- Avec le Parlement européen sous l'égide de Madame Roberta Metsola, actuelle présidente du Parlement, nous avons eu plusieurs réunions sur différents thèmes : la migration et les enfants la politique commerciale européenne, la conférence sur l'avenir de l'Europe. Nous avons également eu une réunion privée pour expliquer ce qu'était l'entrisme des Frères musulmans au sein des institutions européennes qui avaient abouti à la campagne désastreuse de promotion du hidjab, financée entre autres par le conseil de l'Europe et l'Union européenne.
- Avec la commission européenne nous avons eu la réunion annuelle de haut niveau sur le mode de vie européen et des réunions en visioconférence sur : intégration et inclusion, la conférence sur l'avenir de l'Europe, le pacte vert. Nous avons eu également un échange de courriers et d'informations à propos de la campagne de promotion du hidjab précédemment citée.
- Le grand événement est la création officielle du Réseau Laïque européen, annoncé le 6 octobre 2021. Ce réseau doit porter nos idées auprès des institutions européennes dans le cadre de l'article 17 et répond à un besoin créé par le retrait de la Fédération humaniste européenne qui ne remplit plus cette tâche.

4. Des actions notables en régions

Là aussi, la crise sanitaire a fortement handicapé nos actions.

a) **En Bretagne**

L'action à Rennes est principalement pilotée par le comité laïcité 35 (CL35) dont EGALE est un des membres fondateurs.

Le CL35 a obtenu d'avoir un représentant au Comité consultatif laïcité de la ville de Rennes. Il a pu notamment s'entretenir avec l'adjointe à la laïcité du fait que la semaine de la laïcité organisée dans la ville montrait principalement la présence des cultes.

Une conférence a été organisée le 15 novembre 2021 avec Jean-Pierre Obin à l'occasion de la sortie de son livre : "Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école". 80 personnes ont assisté à cette conférence dont de jeunes enseignants avec qui le contact a été établi.

Pendant le confinement le CL35 s'est réuni par zoom tous les mois et a décidé de passer le CL35 en association "Laïcité 35" dont Françoise Le Mer sera secrétaire. Ce sera acté en 2022. L'objectif de ce passage en association est de récupérer des adhérents pour dynamiser l'action.

Je terminerai en disant que nous avons le même objectif à EGALE et nous comptons sur vous pour amener de nouveaux adhérents en faisant connaître notre action.

Dans l'immédiat, EGALE a besoin de votre implication, car nous sommes à la recherche de trois bénévoles pour assurer :

- a. l'administration du site web (en lien avec notre prestataire technique qui assure la maintenance)
- b. l'organisation de la communication externe
- c. le secrétariat, dont les tâches consistent principalement en envois de messages au travers de la plateforme ymlp et en organisation de réunions.

L'expérience nous montre qu'il n'est pas nécessaire de résider sur Paris et que les réunions par visioconférences permettent de résoudre la question de la distance.

Je vous remercie de votre attention.

Martine Cerf

Annexe 2. Résultat de l'exercice 2021

	Recettes		Dépenses
Adhésions	4 210,00	Assurance	109,70
Vente livres	17,00	Cotisations	100,00
Intérêts	25,14	Aide colloque 35	200,00
		Informatique/Mailing	1 133,88
		Secrétariat	480,62
		Droits Photos	404,00
		Frais bancaires CNE	171,14
		Frais bancaires LBP	199,22
		Frais colloque 2022	1 372,00
		<i>Excédent</i>	<i>81,58</i>
	4 252,14 €		4 252,14 €

Certaines photos sur le site d'EGALE étaient soumises à des droits. L'agence a réclamé le paiement de ses droits et après discussion un tarif plus « associatif » a été accordé. Le site fera désormais attention de n'utiliser que des photos prises par ses adhérents ou libres de droits.

Le compte bancaire de La Banque Postale (LBP) a enfin été clôturé fin décembre après de nombreuses procédures administratives. Trop de problèmes (codes, documents non reçus, longueur de traitement, etc...) nous ont obligés à changer de banque, même la clôture a été difficile. Les frais sont conséquents car ils intègrent les frais de clôture.

Situation financière au 01 Janvier 2022

	31 décembre 2020	31 décembre 2021
La Banque Postale	468,45	0,00
Caisse d'Épargne	2 404,55	2 929,44
Livret A	5 027,77	5 052,91

Total	7 900,77 €	7 982,35
--------------	-------------------	-----------------

Le compte de La Banque Postale est définitivement fermé.

Budget prévisionnel 2022

	Recettes		Dépenses
Adhésions	3 935	Assurance	120
Dons	0	Cotisations	300
Vente de livres	50	Achat de livres	500
Interventions	0	Frais repas	140
Intérêts	20	Frais hôtel	280
		Déplacements	500
		Secrétariat	300
		Divers	250
		Informatique /Mailing	1470
		Frais bancaires	140
Total	4 000 €		4 000 €

Ce budget est prévu avec 1 000 € de moins en adhésions par rapport à 2020.

Le Mailing correspond à environ un envoi par mois d'une Newsletter, par une agence spécialisée dans ce domaine. (10 cts par adresse pour environ 1 000 adresses mail => 1000 x0,10 =100 par envoi sur 10 mois). Si les 1000 € de mailing ne sont pas nécessaires, ce sera autant de reporté sur d'autres postes, selon l'activité.

Annexe 3. Laïcité et sport

La France accueillera dans moins de deux ans les jeux olympiques et paralympiques dont la plupart des manifestations se dérouleront en région parisienne. Elles attireront un nombre considérable de visiteurs du monde entier, phénomène qui ne saurait échapper à l'attention de mouvements pour qui le respect de la liberté de conscience n'est pas une priorité.

Le monde sportif se caractérise, en effet, par sa perméabilité et sa fragilité. Soumis aux pressions continues de la compétition et des performances, à l'inquiétude des suites professionnelles consécutives aux fins de carrière prématurées, nos athlètes sont par nature sensible aux propositions de prédateur intéressé à leur vendre du réconfort par des promesses d'espérances illusoire.

D'ores et déjà, cachés sous des objectifs spirituels ou, tout simplement sous forme d'offres psychothérapeutiques, des signes d'une offensive apparaissent qui visent une clientèle potentielle à la fois captive et passagère : tout doit être entrepris avant que ne s'éteigne la flamme olympique en 2024. C'est une occasion trop rare pour être manquée.

Quelques exemples de ce qui se prépare parfois depuis de longs mois.

À Saint-Denis, non loin du grand stade, un mouvement réputé sectaire a acquis un immeuble imposant dont la taille ne semble pas correspondre au nombre de ses effectifs présents en Île-de-France ; au plan national, la presse vient de nous apprendre qu'une organisation confessionnelle a réussi l'exploit de retarder la publication du rapport annuel de la Miviludes, qui combat les dérives sectaires, sur la base de quelles informations obtenues et de quelles sources ? la militance irrationnelle n'en affecte pas moins le milieu médico-social ni même l'hôpital, comme vient de le dénoncer le rapport remis par le Docteur Patrick Pelloux au ministre de la santé et qu'EGALE a mis utilement sur son site.

Dans le domaine non confessionnel, les initiatives ne manquent pas non plus. On assiste actuellement à un débordement de propositions pseudo thérapeutiques à l'adresse de la clientèle sportive. Un petit ouvrage, publié en 2021, en fait le recensement partiel sous le titre provocateur : « Contre le développement personnel. » Et dans un hebdomadaire indépendant, on relève avec étonnement qu'après un livre consacré à « Lâchez votre énergie » paraît en bonne place parmi les meilleures ventes depuis... 72 semaines !

Parallèlement à ces offensives pseudo-scientifiques, les intégrismes ne sont pas en reste. Comment ne profiterait-il pas de l'audience spectaculaire des inoubliables retransmissions télévisuelles des épreuves ?

Comme d'habitude, c'est par le biais du sexe féminin que les pressions s'exercent en priorité. Parfois dans le ridicule ou le dérisoire quant au nom du féminisme woke, les volleyeuses de plage sont priées de porter un short. Plus gravement quand des « racisés- identitaires » revendiquent le port du voile dans les compétitions et récusent toute épreuve mixte.

Ces régressions, en principe, devraient se heurter aux principes humanistes de l'olympisme, qui ne tolèrent aucune discrimination sexiste, politiques ou religieuses, dans l'esprit des règles qui régissent le CIO et la quasi-totalité des grandes fédérations sportives. Reste que les principes sont aussi ce qu'en font les femmes et les hommes qui les dirigent. Et que l'argent provient trop souvent d'États soumis à des normes religieuses obsolètes.

Le temps est donc venu d'exercer notre vigilance. Trop souvent les citoyens attachés aux valeurs universelles et à la liberté de conscience combattent le dos au mur les atteintes portées à la laïcité qui, certes, a besoin parfois d'être défendue mais surtout d'être activement promue.

Les J.O. nous en donnent l'opportunité à la face du monde puisque, en ce domaine, la France est pionnière depuis plus d'un siècle. Et largement observée par l'opinion internationale.

Alain Viven, le 31 mars 2022